

Expression Libre et Anticonformiste de la Section FOCOM des Alpes-Maritimes

Décembre 2013

Au Sommaire

Page 1

► Edito: S'ils avaient voulu tuer la vieille dame, ils n'auraient pas fait mieux !

(J. Dumans, Secrétaire Général FOCOM)

Page 2: Le diction du Lutin

- En guise de cadeaux ...
- Prime facteur d'avenir
- Complément Poste: l'efficacité de FO
- La pénibilité ...

Page 3: la voix des cadres

- La prévention des risques
- Qualité de vie au travail
- La grève des centres de tri

Page 4:

- La Poste et le silence du Gouvernement
- la Poste condamnée encore 2 fois !
- Permanences DOTC 06



L'Edito: S'ILS AVAIENT VOULU TUER LA VIEILLE DAME, ILS N'AURAIENT PAS FAIT MIEUX !



Baisse du courrier, colis trop chers, bureaux de poste sans clients, suppression des subventions de l'État...

On a compris, La Poste va mal !

Si les 230 000 postières et postiers avaient des doutes, le nouveau grand patron ne cache plus l'état du malade.

Terminé la rentabilité de la banque et du colis ! Les taux d'intérêt en chute libre et la concurrence des intégrateurs ont mis **fin à la grande illusion.**

Un choc pour la famille à qui l'on faisait croire que les réformes entreprises par l'ancien grand professeur Bailly feraient des miracles. La banque et le colis étaient soi-disant les meilleurs médicaments qui redonneraient une seconde vie à la vieille dame. Quelle désillusion, quelle tristesse, mais aussi quelle colère, **d'avoir été bernés pendant tant d'années par une propagande mensongère** menée par la «Pravda» maison, «Forum et Jourpost», où, à chaque parution, on voyait ces postiers souriants qui nous décrivaient une Poste heureuse, dynamique et forte. Pour convaincre les plus sceptiques, on nous montrait même «Janine» essayant sa nouvelle trottinette électrique qui rendait sa tournée plus facile !

On ne parle même pas de l'ancien secrétaire général de la CFDT qui apportait son tube de vaseline pour que le clystère de la manipulation pénètre mieux.

Comment pouvions-nous encore douter, quand certains de nos 400 patrons s'autorisaient à **se commander des BMW** et **maintenant des AUDI de fonction**, quand chacun voulait sa DCN, quand ils triplaient le nombre de leurs directions et quand ils dépensaient **3,4 milliards dans le programme CQC**. Logiquement, cela ne pouvait se faire que si l'on était riches, très riches ! Mais voilà, les masques tombent. Tels les dirigeants de l'ancienne URSS, nos maréchaux et nos généraux nous ont menti, protégés par la nomenklatura qu'ils se sont construite, et cachés dans la citadelle de leurs métiers. **Ils ont gaspillé et copiné, se sont servis en salaires et en primes** et surtout, tels les médecins de Molière, ils n'ont su, faute d'avoir une once de stratégie, qu'administrer saignées et purges, c'est-à-dire, **supprimer massivement des emplois !**

Quant au grand médecin général en chef, le **docteur ÉTAT**, seul et unique actionnaire de la maisonnée, il est **aux abonnés absents...**

Et cela, depuis de nombreuses années !

Jacques DUMANS Secrétaire Général Fédération FOCOM

FOCOM 06 vous souhaite un Joyeux Noël



Les «**FOlton**» de

FOCOM 06 pour le Courrier - Colis à contacter:

Jean-Yves MURA,

Secrétaire Départemental

Tél: 06 77 25 82 72

Email: jeanyves.mura@gmail.com

Mehdi EL KHEDIRI

Secrétaire Départemental adjoint

Responsable Courrier — Colis 06

Tél: 06 79 23 54 96

Email: mehdi.el.khediri@gmail.com

Michèle ORMEA

Trésorière départementale

Tél: 04 92 09 70 40 / 06 31 76 04 18

Email: michele.ormea@gmail.com



FORCE OUVRIERE COMMUNICATION POSTE 06 63 bd Gorbella 06100 Nice

Tél: 04.92.09.70.40 - Fax: 04.92.09.70.41 - Email: 2focomposte06@gmail.com



LE DICTON DU « LUTIN » :

« Il y a quatre âges dans la vie de l'homme: celui où il croit au Père Noël; celui où il ne croit plus au Père Noël; celui où il est le Père Noël; enfin celui où il ressemble au Père Noël. »



EN GUISE DE CADEAUX... LA POSTE COUPE LES PONTS !

Ainsi, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les 24 et 31 décembre 2013, La DOTC 06 aurait pu, pour marquer positivement cette fin d'année mettre en place les moyens permettant aux postières et postiers de profiter de cette conciliation entre vie privée et professionnelle :

- ⇒ Modifier exceptionnellement son organisation pour ces deux jours (fin de service anticiper dans les centres et notamment pour la collecte, le traitement du courrier...),
- ⇒ Autoriser l'allègement des services (par exemple pour la distribution,
- ⇒ Octroyer pour celles ou ceux devant travailler les après-midi des 24 et 31 décembre des compensations significatives (2 RC par vacation effectuée par exemple ...)

Au lieu de cela les confiseurs repasseront !!!!

PRIME FACTEUR D'AVENIR 2013.

FOCOM 06 revendique :

- ⇒ La suppression du critère lié à l'accidentologie.
- ⇒ Une prime d'équipe pour les agents qui roulent à minima sur 2 ou 3 équipes.
- ⇒ Une réévaluation de la prime d'équipe qui ne soit pas une obole au-delà de 450 €.



LA PÉNIBILITÉ, UNE NOUVELLE FORME DE MANAGEMENT ?

Dans les centres de distribution les conditions de travail sont extrêmement difficiles. Les agents sont stressés, démotivés, voire résignés. Ils doivent faire face à une surcharge de travail importante; constat d'un manque flagrant d'effectif.

Des pressions, des comportements allant jusqu'à l'infantilisation font part du quotidien de certains agents. Un phénomène récent d'insultes émanant de clients envers les agents apparaît.

En conséquence, les arrêts de maladie sont en augmentation. Les demandes de mobilité externe, de disponibilité pour convenance personnelle, de préretraite, de temps partiel sont de plus en plus nombreuses.

Pour FOCOM 06 cette situation est inacceptable et ne peut plus durer ainsi !!!



COMPLÉMENT POSTE: L'EFFICACITÉ C'EST FOCOM

17 de nos camarades du Courrier, soutenus par FOCOM 06 depuis plus de 3 ans pour certains, ont enfin obtenu gain de cause devant les prud'hommes à Paris.

La Poste a été condamnée à leur payer 70257 €.

20 autres dossiers de nos collègues vont passer en jugement entre janvier et mars 2014.

Pour ceux qui ne sont pas encore rentrés dans cette démarche, il est encore temps, n'hésitez pas à nous contacter. Notre expérience sur ce dossier peut vous être très utile.

FOCOM déplore que les collègues, qui désirent désormais déposer un dossier, verront, du fait de l'accord ANI signé par certaines Organisations Syndicales, leur rappel limité à trois ans au lieu de cinq !!! Encore un cadeau pour les patrons !!



**Pour te défendre, défendre tes intérêts
Adhère à FO COM Poste 06
63 boulevard Gorbella 06100 Nice**





LE DICTON DE « MA FOLTON »

« Cette jolie période de l'année où l'on songe ni au passé, ni au futur, mais rien qu'aux présents ! »



PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Pour La Poste, la prévention des risques psychosociaux se concrétiserait depuis 2010 (!).

Pourtant, les suicides et les tentatives de suicides perdurent dans cette entreprise publique. Et dans un certain nombre de cas, le lien avec le travail à La Poste est établi.

Par ailleurs, en règle générale, l'évaluation des risques n'est réalisée que par l'établissement et l'animateur de prévention.

La Poste fait le grand écart entre ses paroles et ses actes. De plus, on peut constater une absence de travail de l'équipe pluridisciplinaire.

Face à ces situations dramatiques, FOCOM demande la mise en place, au niveau de chaque établissement, d'indicateurs partagés de suivi et de gestion des RPS.

NÉGOCIATIONS SUR LES CHANTIERS NATIONAUX QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ...CE QUI S'ANNONCE !

À La Poste, l'accord « Qualité de Vie au Travail » est né d'un profond malaise qui a conduit à de véritables drames humains.

La Poste s'était engagée à ouvrir de véritables négociations sur cinq grands chantiers nationaux majeurs. Force est de constater que ces négociations sont à la peine.

Force Ouvrière fait de nombreuses propositions concrètes dans des domaines aussi variés que l'organisation du travail, le développement professionnel, la santé et la sécurité au travail ainsi que l'amélioration de la politique de l'encadrement et la fonction RH (ces 2 derniers chantiers n'ont pas encore commencé à l'heure où nous écrivons ces lignes). Du côté de La Poste, une fois le « buzz » médiatique passé, c'est la léthargie qui semble prévaloir sur ces sujets pourtant essentiels.

Il ne sera pas question pour FOCOM de signer un accord sans contenu, c'est-à-dire sans véritables améliorations et garanties pour les postiers. Le temps presse, car le temps alloué à ces négociations n'est pas éternel.

Comme cela est conforme à notre rôle et à notre pratique d'indépendance, nous discutons et exposons les propositions faites par La Poste. Mais, Force Ouvrière contestera fermement les risques et continuera de négocier.



☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆
 ☆ Contactez « Ma FOLton » : ☆
 ☆ Tél: 04 92 09 70 40 / 06 31 76 04 18 ☆
 ☆ Mail: Email: michele.ormea@gmail.com ☆
 ☆ ☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆



PIC/CTC/PIAC/AMI-DTC: 40 % DE GRÉVISTES A LA PIC DE NICE !

La Poste peut toujours tronquer les résultats, la grève du 12 décembre est une réussite !



Pour FOCOM, ce sont au moins 40 % de grévistes qui ont manifesté leur opposition à la stratégie de casse des centres et des emplois, de mise à mal de leur devenir. Avec de forts taux de grévistes comme à Angers, Strasbourg, Onet le château, Pontoise, Bobigny, Mulhouse et St Etienne (95 %), AMI- DTC Mulhouse (100%)...

La Poste peut toujours tronquer les chiffres de la grève, il n'en demeure pas moins que le personnel des PIC/CTC/PIAC/ AMI-DTC lui a envoyé un message qu'elle ferait bien d'entendre, de prendre en compte et d'y répondre en ouvrant une véritable négociation sur:

- le réseau de traitement du Courrier ;
- les activités et les emplois ;
- la pénibilité ;
- la mise en place d'un volet social à la hauteur

**FOCOM 06 PENSE A VOUS,
PENSEZ A FOCOM 06**



LE DICTON DE JEAN-YVES

« Qu'est-ce que tu souhaites pour Noël ?
Avoir des souhaits ! ... »



LA POSTE ET LE SILENCE INQUIÉTANT DU GOUVERNEMENT

La présentation, au conseil d'administration de La Poste, du projet de budget pour 2014 justifie l'inquiétude grandissante ressentie par les salariés sur le terrain. Dans tous les grands secteurs d'activité du groupe, les prévisions ne sont pas à la hauteur des attentes affichées il y a encore quelques mois par la direction.

Ainsi, malgré l'injection de 658 millions d'euros en 2013 et 2014 au titre du CICE, le résultat d'exploitation de l'entreprise décrocherait de -22% sur un an. Cette situation rendrait problématique les projets d'investissement et risque fort d'entraîner des restrictions pesant sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Dans ce contexte, il est permis d'émettre des craintes sur la physionomie du plan stratégique 2014-2020, dont la publication est annoncée pour la fin du mois de janvier prochain.

FO COM rappelle que, dans les passes difficiles, les postières et les postiers ont toujours su s'adapter, à condition que leur avenir soit assuré et les valeurs qu'ils portent respectées. Mais il faut aussi que l'Etat joue le rôle que la loi lui assigne, en compensant le coût des missions de service public dévolues à La Poste et en accompagnant de grands projets d'avenir comme la mutualisation des services publics sur les territoires et la mutation numérique. Le Gouvernement doit, publiquement, prendre ses responsabilités en disant ce qu'il attend de La Poste et comment il souhaite la soutenir.

Ne serait-ce que d'un strict point de vue moral, le Gouvernement ne doit pas laisser La Poste assumer seule la période difficile qui s'annonce.



PERMANENCES DOTC 06

A compter du mois de janvier 2014 des permanences FOCOM Seront tenues dans notre local à l'attention des personnels de la DOTC 06.



LA POSTE CONDAMNÉE ENCORE DEUX FOIS !

Vendredi 13 décembre 2013, une journée qui sera marquée d'une pierre blanche pour 167 salariées/salariés de La Poste. Ce jour, le Conseil des Prud'hommes de Paris a rendu deux jugements, le premier, concernant 53 collègues, condamne la Poste à leur verser la somme de 211 098,94 €, le second, concernant 114 autres collègues, condamne La Poste à leur verser la somme de 454 736, 27 €.



Adhère à FOCOM 06
Imposable ou pas,
66% de la cotisation sera
déduit ou remboursé
par les impôts !

Je soussigné, ☐ Mr ☐ Mme ☐ Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :



J'adhère...



Activité : ☐ Courrier ☐ Enseigne ☐ Autre

Etablissement :

Grade :

Fonction :

☐ Fonctionnaire ☐ Salarié

Temps partiel : ☐ 50% ☐ 60% ☐ 70% ☐ 80% ☐ 90%

Déclare adhérer à la Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIERE de la COMMUNICATION à partir du

A Nice , le

Signature :